



La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
48 000 hab, située au nord de Montpellier (34)

Recrute un Rédacteur ou Technicien Territorial H/F – Temps complet

Instructeur "Droit des Sols"

Contexte :

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a créé un service « application du droit des sols » (ADS) pour les communes de son territoire volontaires (adhésion formalisée par une convention complète ou partielle). Ce service, constitué de 3 personnes, vise à l'instruction technique des autorisations et actes relatifs au droit des sols.

Missions :

1/ L'instructeur devra en matière de droit des sols instruire les dossiers soumis au service (CU, DP, PC, PA et PD) en application des conventions signées avec les communes adhérentes ; il devra notamment :

- vérifier la recevabilité et la complétude du dossier, procéder à l'examen technique des dossiers au regard des règles d'urbanisme applicables au terrain considéré,
- identifier les consultations de services externes (notamment modifiant le délai d'instruction),
- recueillir auprès des personnes publiques, services ou commissions intéressées par le projet, les accords, avis ou décisions prévus par les lois en vigueur,
- rédiger le projet de décision,
- préparer le dossier pour l'examen en sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées si nécessaire,
- transmettre aux services du cadastre les attestations d'achèvement de travaux et aux services de la DDTM les éléments nécessaires à la taxation des constructions,
- assurer la gestion des recours contentieux et gérer l'archivage des dossiers traités.

L'instructeur pourra, à la demande expresse de la commune et sur RDV, recevoir le pétitionnaire pour tout projet à enjeux pour la commune nécessitant une étude particulière.

2/ L'instructeur participera ponctuellement à d'autres missions :

- études liées à l'aménagement du territoire,
- avis de la CCGPSL au titre de PPA, entre autres sur les documents d'urbanisme,
- analyse des projets d'infrastructures ou d'aménagement.

Formation et expérience demandées : expérience réussie souhaitée sur un poste similaire.

Savoir être :

Rigueur dans l'instruction des dossiers

Qualité d'écoute de l'usager, capacité relationnelle (écoute, dialogue, conseil, pédagogie...)

Connaissances requises :

Compétences juridiques en droit des sols et urbanisme

Connaissances des collectivités territoriales

Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métiers

Savoir lire et analyser des plans de construction

Contraintes particulières : déplacements ponctuels (permis B obligatoire), disponibilités horaires.

Diplômes requis : BAC + 2 minimum

Renseignements administratifs :

Mme Pascale PANCHAU, Assistante Ressources Humaines – 04.99.61.45.25 – p.panchau@ccgpsl.fr

Renseignements techniques :

Mme Aurélie TIBAUT, Chef du service Aménagement Territorial – 04.67.55.87.25

Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures (CV détaillé avec photo, lettre de motivation manuscrite, photocopie des diplômes, dernier arrêté de position administrative) sont à adresser au plus tard **mardi 23 avril 2019** à :

Monsieur le Président
Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Hôtel de la Communauté
25 allée de l'Espérance
34270 ST MATHIEU DE TREVIERS